

Communiqué de presse
Moissac, le 25 août 2026

Le Chasselas de Moissac fête les 30 ans de son AOP : une récolte 2026 sous le signe de l'exigence et du renouveau

L'année 2026 marque une étape majeure pour le **Chasselas de Moissac AOP**, qui célèbre à la fois les **30 ans de son Appellation d'Origine Protégée** et les **55 ans de son Appellation d'Origine Contrôlée**, première reconnaissance obtenue en 1971 pour un fruit frais en France. Ce double anniversaire met en lumière une histoire d'exigence, de transmission et de **bon goût**, portée depuis des décennies par les chasselatiers et chasselatiers du territoire.

Cette campagne 2026 s'ouvre également sous le signe du **renouveau réglementaire**, avec l'entrée en vigueur d'un cahier des charges modernisé : interdiction du désherbage chimique, évolution des rendements, nouvelles règles de conditionnement et adaptation des pratiques culturales. Autant d'avancées qui renforcent la crédibilité de l'appellation et affirment la volonté collective de préparer l'avenir tout en préservant l'identité unique du Chasselas de Moissac.

Malgré un nombre de producteurs et de surfaces en recul, le millésime 2026 confirme la **résilience** et le **savoir-faire unique** des chasselatiers et chasselatiers.

La récolte des grappes dorées du Chasselas de Moissac AOP a débuté, marquant le lancement d'une nouvelle saison pour ce fruit emblématique du Sud-Ouest. Les premières grappes sont déjà présentes sur les étals, pour le plus grand plaisir des consommateurs fidèles à ce raisin d'exception, récolté exclusivement à la main.

« Cette année encore, les chasselatiers et chasselatiers ont réalisé un travail remarquable pour offrir un Chasselas de Moissac AOP d'une grande qualité. Malgré un contexte climatique exigeant et une filière en pleine mutation, les grappes présentent une maturité homogène, une belle couleur dorée et une finesse aromatique fidèle à notre terroir.

L'entrée en vigueur du nouveau cahier des charges AOP renforce encore notre niveau d'exigence : interdiction du désherbage chimique, évolution des rendements, modernisation des pratiques... Autant d'avancées qui témoignent de notre volonté collective de préparer l'avenir tout en préservant l'identité du Chasselas de Moissac AOP. »

commente **Julien Custody**, nouveau Président du Syndicat de Défense du Chasselas de Moissac AOP.

Un double anniversaire pour une filière d'exception, symbole du Sud-Ouest

L'année 2026 marque une étape majeure pour la filière : le **30^e anniversaire de l'Appellation d'Origine Protégée (AOP)** et le **55^e anniversaire de l'Appellation d'Origine Contrôlée (AOC)** du Chasselas de Moissac. Un double anniversaire qui rappelle l'importance historique et culturelle de ce raisin emblématique du Sud-Ouest.

En **1971**, le Chasselas de Moissac devient en effet **le premier fruit frais de France à obtenir une AOC**, consacrant un savoir-faire unique, transmis de génération en génération, et une exigence de qualité exceptionnelle. Vingt-cinq ans plus tard, en **1996**, l'AOP vient renforcer cette reconnaissance au niveau européen, garantissant l'origine, la typicité et la protection du produit sur l'ensemble du territoire de l'Union. Ces deux labels, parmi les plus anciens et les plus prestigieux du secteur fruitier, témoignent de la **valeur patrimoniale** du Chasselas de Moissac, de la **rigueur des pratiques culturales** et de l'**engagement quotidien des chasselatiers et chasselatiers** pour préserver un produit d'excellence.

En 2026, cette histoire d'exigence et de transmission continue de s'écrire, portée par une filière qui se modernise tout en restant fidèle à son identité.

Une campagne de promotion qui célèbre 30 ans de bon goût

La filière dévoile également une **nouvelle campagne de communication**, pensée comme une célébration du **bon goût** et du savoir-faire chasselatier. Construite autour du concept « **30 raisons d'aimer ce raisin** », elle met en lumière les qualités sensorielles et patrimoniales du Chasselas de Moissac AOP : un raisin **gourmand, juteux, doré, fait main, français**, reflet de 30 ans de certification et d'exigence.

Cette campagne 2026 introduit un **nouveau ton graphique**, plus moderne et plus expressif : typographies affirmées, jeux visuels autour du produit, fonds colorés et “pop” qui insufflent une énergie nouvelle à l'appellation.



Les visuels incarnent cette volonté de **réaffirmer la singularité gustative** du Chasselas de Moissac AOP et de rappeler que derrière chaque grappe se trouvent des gestes précis, une tradition vivante et une qualité certifiée depuis trois décennies.

Une filière fragile mais résiliente

En 2026, la filière rassemble **146 producteurs** engagés dans l'AOP, pour **303 hectares** identifiés. Une tendance à la baisse observée depuis plusieurs années, mais qui n'entame pas la détermination des professionnels à maintenir un produit d'excellence.

En 2025, la production s'établissait à **1 729 tonnes**, contre 1 832 tonnes en 2024. La répartition des volumes reste stable :

- **45 %** en plateaux 4 kg
- **38 %** en barquettes
- **16,5 %** en plateaux 8 kg

Ces chiffres confirment une filière **fragile mais stable**, qui continue d'investir dans la qualité et l'adaptation aux enjeux climatiques.

Un nouveau cahier des charges AOP : plus exigeant, plus moderne

Entré en vigueur le **25 mars 2026**, le nouveau cahier des charges marque une étape majeure pour l'appellation. Il renforce les exigences environnementales et modernise les pratiques :

- **Interdiction totale du désherbage chimique** dans l'inter-rang
- **Écartement des rangs porté à 4 mètres** pour une meilleure aération du vignoble
- **Rendements réévalués** :
 - 15 t/ha pour les vignes à un plan
 - 18 t/ha pour les vignes à deux plans
- **Conditionnement à la vigne désormais autorisé**, sous conditions strictes (plateaux uniquement)
- **Déclaration des nouveaux habilités jusqu'au 30 juin**, facilitant l'entrée dans la démarche AOP

Ce nouveau cadre renforce la **crédibilité** et la **pérennité** de l'appellation, tout en s'adaptant aux réalités agronomiques et climatiques.

Une transition agroécologique qui s'accélère

La campagne 2025 a été marquée par plusieurs actions structurantes en faveur de la transition agroécologique de la filière :

- Agroforesterie : des résultats particulièrement prometteurs

Deux exploitations pilotes ont introduit des **féveroles** au sein des parcelles, créant un étage végétal intermédiaire entre les bois et les vignes. Cette implantation a favorisé une dynamique biologique remarquable. Cette expérimentation ouvre des perspectives intéressantes pour renforcer la résilience des vignobles face aux aléas climatiques.

- Développement de la faune auxiliaire : un levier essentiel

La filière poursuit également ses efforts pour favoriser les équilibres naturels :

- implantation de **couvert fleuris**,
- entretien et valorisation des **haies et bosquets**,
- promotion des **fauches tardives**.

Malgré des conditions météorologiques difficiles — notamment **245 mm de pluie au printemps 2025**, qui ont limité certaines implantations — ces actions contribuent à renforcer la lutte biologique et à réduire la dépendance aux intrants. Elles s'inscrivent dans une stratégie de long terme visant à préserver la biodiversité et à accompagner l'évolution des pratiques culturales.

Des emballages plus responsables

La filière poursuit sa transition vers des solutions d'emballage plus durables, en cohérence avec ses engagements environnementaux. La barquette de **750 g**, aujourd'hui composée à **85 % de matière recyclée**, reste largement utilisée. Parallèlement, le Syndicat continue de déployer la **barquette 100 % carton**, dont **15 360 unités ont déjà été expédiées**, une alternative plébiscitée pour son caractère recyclable et son impact réduit. Dans le même temps, la filière s'adapte aux évolutions de la **loi AGECE**, qui autorise l'usage du plastique jusqu'en 2030 mais complexifie la gestion des stocks et des modèles d'emballages. Cette transition progressive nécessite une organisation fine, que les producteurs et metteurs en marché intègrent désormais dans leur stratégie de conditionnement.

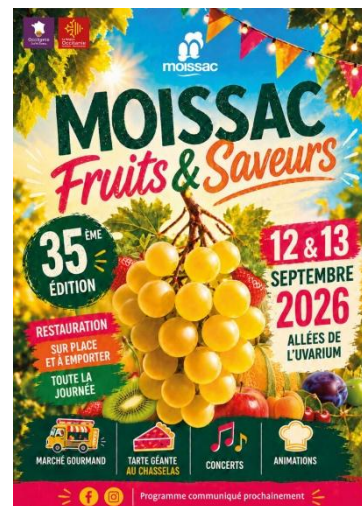
Un rendez-vous attendu : Moissac Fruits & Saveurs 2026

Comme chaque année, le Chasselas de Moissac AOP sera à l'honneur lors de la **35^e édition de Moissac Fruits & Saveurs**, les **12 et 13 septembre 2026**. Ce grand rendez-vous gourmand, devenu incontournable dans le Sud-Ouest, mettra en lumière les producteurs, les savoir-faire et les spécialités du territoire.

Tout au long du week-end, les visiteurs pourront **flâner parmi les stands de producteurs locaux**, découvrir les saveurs authentiques des **Sites Remarquables du Goût**, profiter de la restauration sur place et rencontrer les chasselières et chasselières autour de la **grande exposition traditionnelle** dédiée au Chasselas de Moissac AOP — un moment toujours très attendu des amateurs de terroir.

De nombreuses animations familiales, ainsi que des ateliers et activités ludiques font de l'événement un rendez-vous convivial et intergénérationnel.

<https://www.moissac.fr/evenement/moissac-fruits-et-saveurs-edition-2026/>



À propos du Chasselas de Moissac AOP

Premier fruit frais à obtenir une AOC en 1971, puis une AOP en 1996, le Chasselas de Moissac s'impose comme l'un des raisins emblématiques du Sud-Ouest. Il doit sa singularité à une culture exclusivement manuelle, à son grain doré reconnaissable entre tous, à sa peau fine et à son arôme mielleux qui en font un produit d'exception. Depuis 2017, la culture du Chasselas de Moissac AOP est également inscrite à l'Inventaire National du Patrimoine Culturel Immatériel, une reconnaissance rare qui consacre un savoir-faire transmis de génération en génération. Aujourd'hui, la filière rassemble 146 producteurs, répartis sur 303 hectares, pour une production annuelle qui oscille entre 1 500 et 2 500 tonnes, selon les conditions climatiques et les aléas agricoles. - <https://chasselas-de-moissac.com>